



Non paiement prestation et plagiat

Par **Claude**, le **07/09/2009** à **22:29**

Bonjour,rnrnAprès devis signé et accepté (avec acompte) j'ai réalisé pour une cliente un site internet. Celle-ci ne veut pas me payer le solde et a réalisé en plus une copie du site en .fr (alors que l'original était en .com).rnrnQue puis je faire:rnrn- Pour me faire payer?rn- pour le plagiat?rnrnMerci de vos réponses.rnrnBien cordialement,rnrnC. REQUENA.

Par **CHARBIT Candice**, le **11/09/2009** à **16:58**

Bonjour,rnrn- S'agissant du paiement de votre prestation, il est possible d'adresser une lettre de mise en demeure à votre client pour solliciter le règlement de celle-ci. rnrnSi la mise en demeure reste infructueuse, une action en paiement pourra être envisagée à son encontre.rnrn- S'agissant de la question de la contrefaçon de votre site, une action est éventuellement possible.rnrnJe reste à votre disposition.rnrnCordialement.

Par **Claude**, le **11/09/2009** à **18:07**

Merci Candice de votre message,rnrnVous pouvez me joindre via skype: crea-website ou via e mail: contact / arobase / crea-website.comrnrnMerci encorernrClaude